

Rapport annuel 2023



Contenu

-
- 1 Avant-propos de Matthias Aebischer, conseiller national et membre du Conseil parlementaire
 - 2 « Participer au débat politique ne va pas de soi »
 - 3 Dix ans d'engagement pour l'EDD
Klára Sokol, directrice d'éducation21
-
- 4 Des thèmes dans l'air du temps
 - 5 Soutien du plus grand réseau d'écoles de Suisse
-
- 6-7 Renforcer l'EDD par la collaboration et l'innovation
 - 8 Une action mise en lumière
-
- 9 Organisation
-
- 10 Bilan
 - 11 Comptes d'exploitation
 - 12 Tableau de variation du capital

Image de couverture : Comment s'alimenter de manière saine tout en respectant l'environnement ? Comment l'école, lieu de vie et d'apprentissage, peut-elle contribuer à concilier alimentation saine et durable ? Lors de la Journée d'étude du Réseau d'écoles21 du 27 septembre 2023 à Pully, les participants ont de ces questions de manière animée.

Impressum

Rédaction : collaboratrices et collaborateurs d'éducation21
Maquette et relecture : Stämpfli Kommunikation, staempfli.com
Illustrations : éducation21
Présentation des comptes : Swiss GAAP FER 21
Adoption : Conseil de fondation, séance du 25 avril 2024

Fondation éducation21
Monbijoustrasse 31
Case postale
3001 Berne

T +41 31 321 00 21
info@education21.ch



éducation21 crée des liens

Avant-propos de Matthias Aebischer, conseiller national et membre du Conseil parlementaire

Depuis dix ans, la fondation éducation21 s'engage pour l'éducation en vue d'un développement durable (EDD). Elle montre de manière saisissante à quel point une collaboration entre la Confédération et les cantons dans le domaine de la formation peut être fructueuse.

La fondation éducation21 a été créée en 2013 dans le but d'accompagner les écoles ainsi que les enseignantes et enseignants dans la mise en œuvre de l'EDD. Le développement durable est inscrit dans la Constitution fédérale et la Confédération a ratifié les objectifs de développement durable de l'ONU. C'est toutefois aux cantons qu'il revient d'intégrer le développement durable dans la formation. éducation21 agit donc à l'intersection entre les niveaux étatiques. Un défi qu'elle relève avec brio. En outre, éducation21 sert de passerelle entre la Confédération et les cantons en la matière. L'enjeu est toujours de concilier les demandes des organes fédéraux en matière de contenu avec les besoins pratiques concrets des écoles et du personnel enseignant. Du fait de son ancrage institutionnel et de ses prestations, éducation21 met en relation plusieurs acteurs : Confédération et cantons, écoles et EDD, personnel enseignant et ressources pédagogiques.

éducation21 assume ce rôle de passerelle avec beaucoup de sérieux : elle élargit constamment son réseau et accorde une grande importance à une collaboration concrète et innovante avec des partenaires issus des milieux scolaire, administratif, politique et extrascolaire. Ces partenaires de l'EDD ont un rôle essentiel à jouer. Seule une collaboration fructueuse

au-delà des frontières cantonales, linguistiques et de compétences permettra à éducation21 d'accroître son efficacité et la notoriété de ses prestations et, partant, de promouvoir encore davantage l'EDD.

La Confédération et les cantons confirment également le modèle de réussite du centre de compétence national éducation21. Dans son rapport « L'éducation en vue d'un développement durable dans le domaine de la scolarité obligatoire » de juin 2023, le Conseil fédéral a confirmé que les mesures prises pour promouvoir et ancrer l'EDD en Suisse avaient fait leurs preuves et qu'il entendait les maintenir. La fondation éducation21 en fait partie. La Confédération et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ont également confirmé en 2023 leurs objectifs communs en matière de politique de formation et souhaitent coordonner ensemble des questions essentielles telles que l'EDD.

L'EDD soutient une vision globale, critique et constructive des choses. Cette compétence est aujourd'hui plus importante que jamais. Chaque question, qu'il s'agisse du climat, du choix professionnel ou de l'intelligence artificielle, est complexe et n'a pas qu'une seule facette. Les jeunes doivent apprendre à gérer cette complexité et à s'orienter en conséquence. éducation21 s'engage en ce sens depuis 2013, en tant que trait d'union entre la Confédération et les cantons. Je souhaite à éducation21 beaucoup de plaisir et d'énergie dans l'accomplissement de sa mission sociale essentielle au cours des dix prochaines années.



Participer au débat politique ne va pas de soi

Trois questions à Dr. Conradin Cramer, président du Conseil de fondation



Dr. Conradin Cramer est directeur de l'instruction publique du canton de Bâle-Ville et président du Conseil de fondation d'éducation21 depuis 2018.

éducation21 s'engage depuis dix ans pour l'EDD. Son travail en tant que centre de compétences pour l'EDD restera irremplaçable à l'avenir. Dr. Conradin Cramer, président du Conseil de fondation, donne un aperçu de la stratégie 2025-2028.

En 2023, éducation21 a fêté ses dix ans d'engagement pour l'EDD. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

« Depuis dix ans, nous aidons les enseignantes et enseignants de toute la Suisse à transmettre des contenus EDD avec succès et en accord avec les plans d'études. Aujourd'hui plus que jamais, ce travail est irremplaçable pour le personnel enseignant et les écoles. L'EDD aide à intégrer les questions complexes et à mettre en lumière sous différentes perspectives des thèmes d'actualité dont les enfants et les jeunes font l'expérience. En outre, éducation21 est capable de réagir rapidement aux évolutions actuelles et de rassembler des supports adaptés. De nouvelles idées innovantes et une bonne mise en réseau contribuent à ancrer l'EDD dans le système éducatif suisse. éducation21 soutient constamment cette démarche par son travail, qui restera essentiel à l'avenir. »

Pourquoi l'EDD est-elle nécessaire ?

« En encourageant un jugement sociétal, écologique et économique autonome chez les élèves, nous renforçons leur participation future au débat politique et leur prise de responsabilités.

Cela ne va pas de soi. Une réflexion sur des thèmes sociaux, écologiques et économiques d'actualité, y compris à l'école, est nécessaire. L'EDD permet aux établissements d'adopter une approche non idéologique et objective. »

En 2023, le Conseil de fondation a adopté la stratégie pour la période 2025-2028. Quels en sont les points essentiels ?

Nous aidons les cantons à intégrer l'EDD dans les plans d'études du secondaire II, souhaitons renforcer le Réseau d'écoles21 en tant que lien principal avec les écoles, et développer les coopérations, les partenariats et les réseaux d'éducation21. Cette mise en relation des parties impliquées constitue un atout particulier d'éducation21 et accroît l'efficacité, la visibilité et les avantages pratiques grâce aux synergies professionnelles, communicationnelles et financières. En outre, nous nous sommes fixé pour objectif d'améliorer encore la gouvernance avec les services fédéraux qui nous financent et nous voulons recueillir un feedback institutionnalisé permanent auprès de nos groupes cibles afin de garantir le lien avec la pratique. En fin de compte, éducation21 doit continuer à jouer son rôle de chef de file en matière de coordination et d'expertise en tant que centre de compétences pour l'EDD.



Dix ans d'engagement pour l'EDD

Trois questions à Klára Sokol



Klára Sokol est directrice d'éducation21 depuis 2018.

Fidèle à son acte de fondation, éducation21 s'engage depuis dix ans pour l'EDD. Sa directrice, Klára Sokol, en est convaincue, l'élan de l'époque de la création et le plaisir de fournir des prestations sont intacts. Même si beaucoup de choses ont été réalisées, le besoin d'offres EDD de qualité reste élevé.

Quel a été le moment fort de ces dix dernières années d'engagement pour l'EDD ?

Nous avons accompli beaucoup de choses. Notre activité principale, que nous avons continué à développer, est notre plus belle réalisation : notre catalogue de près de 1570 offres évaluées, les 40 dossiers thématiques, de nombreux films didactisés et des offres pour le développement scolaire ainsi que les nombreuses manifestations. Parvenir à soutenir le travail des enseignantes et enseignants grâce à la qualité et l'actualité me remplit de joie et de fierté. Les connaissances évoluent rapidement, tout comme les défis sociétaux qui touchent également les écoles. Nous nous efforçons donc de développer nos prestations en permanence. Mais une chose reste inchangée : l'EDD permet aux enfants et aux jeunes de contribuer de manière autonome au développement durable.

Quelles ont été les priorités de 2023 ?

Sur la base des mégatendances et du débat sociétal, nous avons défini les trois priorités thématiques suivantes en 2023 : « Travail en mutation », « L'intelligence artificielle (IA) » et « Biens communs : à moi, à toi – à nous ». Nous voulions faire avancer le débat sur le développement durable au-delà des thèmes habituels et donner aux écoles les moyens de s'impliquer. Certaines de nos recherches et les produits que nous avons créés relèvent d'un véritable travail de pionnier. Nous sommes parvenus à rapprocher encore davantage les dimensions environnementale, sociétale et économique. Il était également important de refléter encore davantage les expériences des élèves. L'avenir professionnel préoccupe en effet beaucoup les enfants et les jeunes. Les nouvelles technologies, les changements climatiques et les tendances sociétales font évoluer les métiers et les choix professionnels. Le thème de l'IA est sur toutes les lèvres avec ChatGPT. Une réflexion critique s'impose (compétence EDD). Enfin, les biens communs sont un thème formidable pour l'enseignement interdisciplinaire, ce qui inclut la discussion sur les conflits d'utilisation. Nous avons aussi développé le Réseau d'écoles21 en collaboration avec les coordinatrices et les coordinateurs



cantonaux ou intensifié la collaboration avec des intervenantes et intervenants externes.

Quels thèmes ayant marqué l'année du jubilé continuent d'occuper éducation21 ?

Le maintien de coopérations et de partenariats de qualité reste essentiel. Ensemble, nous pouvons apporter de meilleures solutions. Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos partenaires de l'éducation de toutes les régions du pays ! Nous nous engageons sans relâche pour la mise en œuvre de l'EDD au degré secondaire II et dans la formation professionnelle initiale. Nous continuons également à proposer des aides financières pour des projets EDD, des conseils aux écoles et une collaboration avec les hautes écoles pédagogiques pour la formation des enseignantes et enseignants.



Ressources pédagogiques



Dossiers thématiques

Des thèmes dans l'air du temps

Trois questions à Claudia Stübi



Claudia Stübi est responsable du domaine Enseignement chez éducation21.

« Intelligence artificielle », « Travail en mutation », « Biens communs : à moi, à toi – à nous » : en 2023, éducation21 a traité trois sujets d'actualité controversés. Ces dossiers thématiques aident les enseignantes et enseignants de tous les niveaux scolaires à aborder ces sujets en classe.

Essentiels pour l'enseignement, les dossiers thématiques ont été enrichis en 2023. Que peut en attendre le personnel enseignant ?

Nous préparons les thèmes des dossiers thématiques pour les enseignantes et enseignants de manière à leur offrir rapidement une vue d'ensemble de la pertinence du sujet, de l'état actuel de la science, des principaux termes techniques et des controverses qui s'y rapportent. Nous établissons le lien avec les plans d'études des régions linguistiques et montrons quelles compétences sont développées lors du traitement du thème. Les idées et les exemples de questions EDD formulés ouvertement incitent les enseignantes et enseignants à orienter leurs cours sur l'EDD.

Et si je cherche un modèle concret pour mon cours ?

Les personnes souhaitant disposer de matériel directement utilisable trouveront dans les dossiers thématiques des séquences d'enseignement, des films et des supports adaptés ainsi que des renvois à des offres de qualité proposées par des intervenantes et intervenants externes. Des exemples de pratiques sont également cités, montrant comment d'autres enseignantes ou enseignants ont intégré l'EDD dans leurs cours et comment tirer profit de ces expériences.

Comment les thèmes des dossiers thématiques sont-ils définis ?

Le lien avec les plans d'études des régions linguistiques et les objectifs de développement durable de l'ONU ainsi que l'actualité sont déterminants pour le choix des thèmes. Ces derniers doivent en outre être significatifs pour le vécu quotidien des élèves. Les questions relatives à la durabilité doivent être liées à des urgences scientifiquement documentées. Ces questions doivent permettre des réflexions sur les développements futurs, les conflits d'intérêts et les valeurs.



10 529 films en streaming

Les films sollicitent les enfants et les jeunes sur le plan émotionnel et intellectuel et offrent un accès visuel aux thèmes de l'EDD, ce qui fait d'eux des supports d'enseignement appréciés et variés. éducation21 évalue les films documentaires, d'animation et de fiction selon les critères de l'EDD et élabore pour chaque film du matériel didactique, dont une unité d'enseignement avec les fiches d'activité correspondantes. Les films sont mis gratuitement à la disposition du personnel enseignant. En 2023, ces films ont été visionnés 10 529 fois en streaming.



Video on Demand

Soutien du plus grand réseau d'écoles de Suisse

Trois questions à Corinne Schärer



Corinne Schärer est responsable du domaine École d'éducation21 et coordinatrice nationale du Réseau d'écoles21.



En 2023, éducation21 a dirigé seule le Réseau d'écoles21 et investi dans les offres pratiques pour les coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux et les écoles membres. L'association de l'EDD et de la promotion de la santé profite aux écoles et le Réseau d'écoles21 se développe.

Comment le Réseau d'écoles21 a-t-il évolué en 2023?

Le Réseau d'écoles21 a poursuivi son développement, les écoles professionnelles en particulier cherchent de plus en plus à participer aux réseaux EDD et à échanger autour de ce sujet. éducation21 encourage cette évolution prometteuse en coordonnant les activités des 24 réseaux cantonaux et régionaux et en organisant des partages d'expériences entre les écoles membres. En 2023, éducation21 a repris l'entière responsabilité du programme du Réseau d'écoles21. Les synergies entre l'EDD et la promotion de la santé restent ainsi toujours au premier plan. Cela s'avère opportun car, dans un contexte de crises et de défis globaux, ces deux concepts pédagogiques convergent de plus en plus l'un vers l'autre. éducation21 propose une offre de formation continue appropriée ainsi que des conseils aux coordinatrices et coordinateurs des réseaux cantonaux du Réseau d'écoles21.

Quels ont été les temps forts de 2023?

Les journées d'études en Suisse alémanique (sur le thème des valeurs) et en Suisse romande (sur le thème de l'alimentation), ainsi que la Rencontre en EDD à la HEP Valais. La HEP Valais a été la première Haute école à adhérer au Réseau d'écoles21. Avec quelque 800 participantes et participants, nos manifestations ont permis d'interpeller un grand nombre d'enseignantes et enseignants et de directions d'écoles, tout en inspirant des discussions sur des thèmes d'actualité.

Quelle sera l'orientation future du Réseau d'écoles21?

Le plus grand réseau d'écoles de Suisse est une formidable opportunité d'ancrer durablement l'EDD dans les écoles. Le réseau, le lien entre l'EDD et la promotion de la santé, les échanges et les offres pratiques doivent continuer à soutenir les écoles dans leur développement.



Plus de 2200 écoles regroupant près de 400 000 élèves font partie du Réseau d'écoles21

«En tant que coordinatrice du Réseau d'écoles21, l'échange avec éducation21 et les possibilités de réseauter sont très importants. Je peux ainsi participer aux rencontres du Réseau d'écoles21, y puiser de l'inspiration et la transmettre aux écoles. Dans un monde complexe qui pose de nombreuses exigences à l'école, les offres d'éducation21 proposent un soutien, une orientation et des impulsions en matière d'EDD.»

Larissa Hauser, coordinatrice du Réseau d'écoles21 pour le canton de Zurich



Le Réseau d'écoles21

Renforcer l'EDD par la collaboration et l'innovation

Trois questions à Dr. Isabelle Bosset, Dr. Ariane Huguenin et Dr. Isabelle Dauner Gardiol



Dr. Isabelle Bosset,
Dr. Ariane Huguenin et
Dr. Isabelle Dauner Gardiol
travaillent dans le domaine «bases et ancrage» d'éducation21 sur les thèmes «Bases scientifiques», «Collaboration avec les hautes écoles pédagogiques» et «Ancrage systémique au secondaire II».

éducation21 a résolument renforcé son rôle fédérateur autour de collaborations favorisant l'émergence d'actions et de projets innovants en matière de recherche et de pratique en EDD. Elle a ainsi contribué de manière significative à la coordination entre les différentes instances responsables et à l'ancrage de l'EDD dans le système éducatif suisse.

Comment la collaboration avec les institutions de formation des enseignant.e.s s'est-elle renforcée ?

éducation21 a octroyé son soutien à trois HEP pour la mise en œuvre de projets de recherche et développement dans le cadre de son Programme de projets innovants des HEP pour l'EDD. Depuis sa création en 2019, ce programme a connu un franc succès et a permis de soutenir 18 projets de HEP au moyen de contributions financières et d'expertises en EDD. Au fil du temps, les projets sont devenus plus « systémiques », ne s'adressent plus qu'exclusivement aux élèves ou aux enseignant.e.s mais également aux directions d'école, aux étudiant.e.s et aux formateurs.trices des HEP dans toutes les disciplines scolaires.

Comment la compréhension de l'EDD actualisée en 2023 a-t-elle été utilisée par éducation21 ?

éducation21 a diffusé et discuté sa compréhension actualisée de l'EDD auprès d'un public varié – enseignant.e.s, professeur.e.s HEP, coordinateurs.trices du RE21, etc. – par des interventions, formations et ateliers et la rédaction d'articles spécialisés, qui développent des sujets comme le Service Learning ou l'écoanxiété. Elle a mis son expertise en EDD au service de projets externes et internes. Par ces actions, éducation21 contribue au discours dynamique qui anime l'EDD et assoit son rôle dans le paysage éducatif.

Quelles avancées pour l'EDD au secondaire II ?

En termes de contributions à l'ancrage systémique de l'EDD au gymnase, le codéveloppement d'un complément EDD au module « Division du travail et commerce » d'Iconomix illustre une belle et fructueuse collaboration entre nos deux organisations. Il augure d'une suite très prometteuse. Dans une perspective systémique et institutionnelle, éducation21 a également contribué de manière significative aux prises de positions sur l'intégration de l'EDD dans le Plan d'études cadre (PEC) en révision via la Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement Secondaire (SSPES).



Programme de projets innovants des HEP en EDD



Compréhension actualisée de l'EDD

Plus de 50 contributions pour l'ancrage de l'EDD en 2023

Les expertes du domaine bases et ancrage ont présenté la compréhension actualisée de l'EDD d'éducation21 et des exemples de mise en pratique de l'EDD à l'école dans le cadre de 13 événements publics. Elles ont contribué à dix formations continues sur l'EDD pour enseignant.e.s ou formateurs.trices, notamment à la HEP VS, la HEP BE-JUNE et la HEFP. Puis elles ont rédigé 15 articles spécialisés dans diverses revues et prodigué des conseils d'expertes dans divers projets.



Complément EDD au
module « Division du travail
et commerce »

Consommation –
Mode



Marché – Prix –
Valeurs



Le travail
en mutation



Une action mise en lumière

Trois questions à Barbara Hauerwaas



Barbara Hauerwaas dirige le domaine Ressources avec les équipes Services centraux (finances, personnel, infrastructures, TIC) et Communication d'éducation21.

Les dix ans d'engagement pour l'EDD ont été marqués par de nombreux jalons, changements et accomplissements. En cette année anniversaire, éducation21 a rendu hommage à ce qui a été réalisé jusqu'ici et a rendu les actions actuelles plus visibles.

Comment le jubilé a-t-il été célébré en 2023 ?

L'année 2023 a été placée sous le signe des dix ans d'engagement pour l'EDD. éducation21 a salué cette étape majeure mais a également rendu son action encore plus visible grâce à différentes mesures.

Quels ont été les thèmes privilégiés ?

Sur le plan de la communication, il s'agissait de montrer que les enseignantes et enseignants, les directions d'établissement ainsi que les formatrices et formateurs jouent un rôle central dans la mise en œuvre de l'EDD et apportent une contribution importante à toute la société. éducation21 s'engage avec passion pour intégrer l'EDD dans les écoles et l'enseignement. Concrètement, 2023 a vu naître le dépliant « dix ans d'éducation21 », une vidéo avec des interventions des membres du Conseil de fondation et un article de la directrice Klára Sokol sur le blog de la CDIP. Le renforcement de l'accompagnement communicationnel de notre action doit désormais continuer à nous guider afin de rendre les offres d'éducation21 davantage connues encore.

Quels ont été les principaux jalons mis en évidence au cours de l'année du jubilé ?

En 2015, éducation21 a organisé le 2^e Congrès national de l'éducation Horizons21 dédié à l'EDD. En 2017, nous avons repris la gestion du Réseau suisse d'écoles en santé et créé le Réseau d'écoles21. L'offre « Video on Demand » contenant des films EDD didactisés a été lancée en 2018 et le programme d'encouragement « Projets innovants des HEP pour l'EDD » est né en 2019. Un an plus tard, la reprise du programme Paysages éducatifs21 a suivi. En 2021 et 2022, la revue ventuno et les dossiers thématiques ont été enrichis de supports pour le secondaire II et les aides financières ont été recentrées sur des projets plus ambitieux et transférables.



Près de 1000 nouveaux followers sur LinkedIn

En 2023, éducation21 a également renforcé ses activités sur les réseaux sociaux, notamment sur LinkedIn. Nos groupes cibles peuvent ainsi obtenir facilement des informations pertinentes et actuelles, mais aussi dialoguer avec nous. Cet engagement renforce le réseau de toutes les parties impliquées dans l'EDD, encourage le débat et offre la possibilité d'interagir au quotidien. Nos activités ont été récompensées par près de 1000 nouveaux followers en 2023.

Fiche d'informations



Vidéo



Article du blog
de la CDIP



Organisation



Photo d'équipe avec le Conseil de fondation, novembre 2023

En tant que centre national de compétences et agence spécialisée de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), éducation21 aide le système éducatif formel suisse (école obligatoire, secondaire II et formation professionnelle initiale) à ancrer l'ÉDD dans les écoles et dans l'enseignement. Elle opère à l'intersection de la théorie, de la pratique pédagogique et de la politique de formation au niveau national et dans chaque région linguistique.

Conseil de fondation

Un changement de personnel a eu lieu au sein du Conseil de fondation d'éducation21 en 2023 :

A démissionné :

– Prof. Dr. Maxime Zuber

Est nouvellement élue :

– Prof. Dr. Kathrin Krammer, rectrice de la Haute école pédagogique de Lucerne

Président : Dr. Conradin Cramer, directeur du Département de l'instruction publique du canton de Bâle-Ville

Vice-président : Beat W. Zemp, président d'honneur de l'Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses (LCH)

Membres :

Hans Ambühl, ancien secrétaire général de la CDIP

Prof. Dr. Kathrin Krammer, rectrice de la Haute école pédagogique de Lucerne (à partir de novembre 2023)

Nicole Meier, responsable du secteur Éducation et formation de l'Union patronale suisse

Thomas Minder, président du Syndicat des directrices et directeurs d'établissements (VSLCH)

David Rey, président du Syndicat des enseignant.e.s romand.e.s (SER)

Carlo Santarelli, secrétaire général de la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ)

Carole Sierro, coordinatrice de la CDIP-CIIP pour l'État du Valais

Prof. Dr. Maxime Zuber, directeur de la Haute école pédagogique BEJUNE (jusqu'en juin 2023)

Conseil parlementaire

Matthias Aebischer, conseiller national Berne, PS

Simone de Montmollin, conseillère nationale Genève, PLR

Andrea Gmür-Schönenberger, conseillère aux États Lucerne, Le Centre

Irène Kälin, conseillère nationale Argovie, les VERT-E-S suisses

Direction

Klára Sokol, directrice, responsable du domaine Bases et ancrage

Barbara Hauerwaas, directrice adjointe, responsable du domaine Ressources

Corinne Schärer, responsable du domaine École

Claudia Stübi, responsable du domaine Enseignement

Équipe éducation21

L'équipe compte 26 postes à temps plein.

Groupe des mandants

Le groupe des mandants se compose de représentantes et de représentants de la Confédération et des cantons. Il s'emploie à promouvoir l'Éducation en vue d'un Développement Durable par une approche globale dite pangouvernementale (Whole of Government Approach); c'est lui qui garantit le financement du mandat essentiel d'éducation21.

– Office fédéral de l'énergie (OFEN)

– Office fédéral de la santé publique (OFSP)

– Office fédéral du développement territorial (ARE)

– Office fédéral de l'environnement (OFEV)

– Direction du développement et de la coopération (DDC)

– Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

– Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

Informations financières

Remarques générales

Les comptes annuels de la fondation éducation21 ont été établis selon la norme Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales et RPC21) et ont été révisés par la société de révision BDO SA.

Bilan

(en CHF)	au 31.12.2023	%	au 31.12.2022	%
Actifs				
Liquidités	3 758 277		3 980 802	
Créances	4 699		21 173	
Comptes de régularisation actifs	241 292		424 665	
Actifs circulants	4 004 268	63.5 %	4 426 639	69.0 %
Immobilisations financières	2 280 446		1 919 985	
Immobilisations corporelles	18 781		70 894	
Actifs immobilisés	2 299 227	36.5 %	1 990 879	31.0 %
Total Actifs	6 303 495	100.0 %	6 417 518	100.0 %
Passifs				
Dettes à court terme des livraisons et prestations	-157 569		-414 003	
Autres dettes à court terme	-22 562		-57 330	
Comptes de régularisation passifs	-549 116		-414 763	
Obligations liées à des projets à court terme	—		-6 574	
Capital emprunté à court terme	-729 247	11.6 %	-892 670	13.9 %
Fonds affectés	-1 966 709		-2 096 377	
Capital des fonds	-1 966 709	31.2 %	-2 096 377	32.7 %
Capital de base	-1 249 002		-1 249 002	
Capital lié (général)	-1 277 030		-1 232 030	
Capital libre (général)	-1 081 507		-947 439	
Capital d'organisation	-3 607 539	57.2 %	-3 428 471	53.4 %
Total Passifs	-6 303 495	100.0 %	-6 417 518	100.0 %

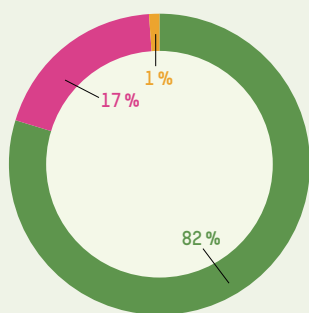
Comptes d'exploitation

(en CHF)	au 31.12.2023	%	au 31.12.2022	%
Contributions mandat de base	4 466 639		4 803 500	
Contributions projets/mandats	938 052		789 387	
Contributions (affectées)	5 404 691	99.3 %	5 592 887	99.4 %
Achats pour activités et vente	30 851	0.6 %	33 256	0.6 %
Autres produits	8 542	0.2 %	957	0.0 %
Revenus d'exploitation	5 444 084	100.0 %	5 627 100	100.0 %
Contributions à des organisations tierces	-566 664		-540 908	
Productions	-30 696		-29 428	
Charges d'exploitation directes	-597 359	10.8 %	-570 336	10.7 %
Charges de personnel	-3 564 068		-3 555 086	
Prestations à des tiers	-568 807		-323 255	
Charges de personnel et prestations à des tiers	-4 132 874	74.8 %	-3 878 341	72.7 %
Charges de locaux, énergie, élimination des déchets	-186 257		-211 455	
Entretien des machines, mobilier et installations	-4 214		-20 008	
Assurances de choses, taxes/émoluments/autorisations	-3 669		-4 103	
Frais administratifs et d'informatique	-178 421		-154 105	
Relations publiques, communication, marketing	-367 639		-421 044	
Frais et autres dépenses d'exploitation	-32 116		-41 035	
Amortissements sur l'actif immobilisé	-20 263		-31 581	
Autres charges d'exploitation	-792 579	14.4 %	-883 332	16.6 %
Charges d'exploitation	-5 522 813	100.0 %	-5 332 009	100.0 %
Résultat annuel	-78 729		295 091	
Résultats financiers	47 692		-166 322	
Résultats des immeubles hors exploitation	-27 563		1 381	
Succès exceptionnel	108 000		—	
Résultat annuel après résultat des activités accessoires	49 400		130 150	
Variation des fonds	129 668		-597 835	
Variation du capital lié (général)	-45 000		—	
Variation du capital libre (général)	-134 068		467 685	
Résultat annuel après affectation/réduction	—		—	

Tableau de variation du capital

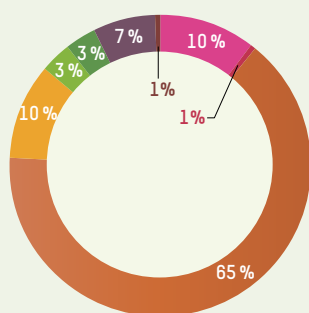
(en CHF)	État au 1.1.2023	Allocation	Transferts	Réduction	Variation	État au 31.12.2023
Contribution des mandants	358 361	4 721 500	-570 000	-4 348 825	-197 325	161 036
Autres fonds affectés	1 738 016	420 000	570 000	-922 343	67 657	1 805 673
Fonds affectés	2 096 377	5 141 500	—	-5 271 168	-129 668	1 966 709
Capital de base	1 249 002	—	—	—	—	1 249 002
Capital lié	1 232 030	90 000	-45 000	—	45 000	1 277 030
Capital libre	947 438	134 068	—	—	134 068	1 081 507
Capital d'organisation	3 428 470	224 068	-45 000	—	179 068	3 607 539

Produits par origine



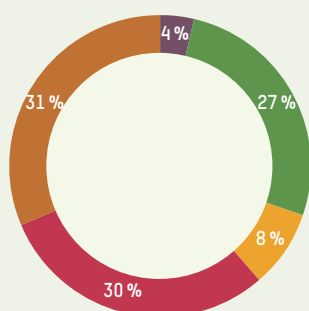
- 82.0 % Contributions mandat de base
- 17.2 % Contributions projets/mandats
- 0.7 % Autres produits (productions, cours/conseils, autres)

Charges d'exploitation par origine



- 10.3 % Contributions à des organisations/projets tiers
- 0.6 % Frais de production
- 64.5 % Frais de personnel
- 10.3 % Prestations à des tiers
- 3.4 % Charges de locaux et entretien
- 3.2 % Frais administratifs et d'informatique
- 6.7 % Relations publiques, communication, marketing
- 0.6 % Autres dépenses d'exploitation, y c. frais
- 0.4 % Amortissements sur l'actif immobilisé

Charges d'exploitation par domaine



- 3.8 % Direction
- 26.5 % Ressources
- 8.5 % Bases et ancrage
- 30.0 % École
- 31.2 % Enseignement

